

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 09 mars 2020

Par suite d'une convocation en date du 03 mars 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 09 mars 2020 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

**Etaient présents :**

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. ALLIER Jérôme	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration**

Mme PRUDHON Claude a donné procuration à M. JEANNE Jean-Pierre

M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. THÉRY Jacques

M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme GIGON Christine

**Absents excusés :**

M. PARRA Baltazar, M. MARTINS DE FREITAS Éric et Mme SERRE Océane

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N° 07-09/03/2020****SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COUXOISES**

Madame CROUZET Béatrice, adjointe au Maire, informe les élus des dossiers de demande de subvention déposés à ce jour.

Aujourd'hui 4 dossiers ont été déposés, ces 4 dossiers ont été validés en commission et ont reçu un avis favorable.

1) La première demande émane de l'Association « les 400 COUX » pour l'organisation d'un week-end jeux et tournoi de cartes évolutif à COUX les 27 et 28 mars 2020. Le budget prévisionnel est de 5 450€, la subvention sollicitée est de 450€. Cette association n'a pas demandée de subvention depuis 2014, la commission réunie ce jour a émis un avis favorable pour un montant de subvention de 450€.

2) Le deuxième dossier émane de l'Association « Arts et Mémoires de COUX » pour l'organisation sur le territoire de la commune de COUX de la foire de printemps le 10 mai 2020. Leur demande porte sur une aide à hauteur de 500€, pour un budget prévisionnel de 9 196€. La commission réunie ce jour a émis un avis favorable pour un montant de subvention de 500€.

3) Le troisième dossier, présenté par Mme COSTE Marie-Claire, conseillère municipale, émane de l'association « Rencontres Générations » pour l'organisation sur le territoire de la commune de COUX de l'évènement « 14 juillet en fête ». Leur demande porte sur une aide à hauteur de 300€, pour un budget prévisionnel de 3 410€. La commission réunie ce jour a émis un avis favorable pour un montant de subvention de 300€.

4) Le quatrième dossier, présenté par M. THÉRY Jacques, conseiller municipal délégué, est déposé par l'Association «Cyclos Sportifs Couxois » pour l'organisation sur le territoire de la commune de COUX de la randonnée « la couxoise » le dimanche 16 mai 2020. Leur demande porte sur une aide à hauteur de 450€, pour un budget prévisionnel de 1 450€. La commission réunie ce jour a émis un avis favorable pour un montant de subvention de 450€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à 14 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre :

➤ **décide** de suivre l'avis de la commission et valide les quatre demandes de subvention :

- 1) 450€ au profit de l'association « Les 400 COUX »
- 2) 500€ au profit de l'association « Arts et mémoires de Coux »
- 3) 300€ au profit de l'association « Rencontres Générations »
- 4) 450€ au profit de l'association « Cyclos Sportifs Couxois »

➤ **Dit** que ces montants seront mandatés sur le chapitre 65 compte 6574 par une décision modificative prélevant du chapitre 67 compte 678 ces mêmes montants.

Monsieur JEANNE Jean-Pierre, Maire, remercie les associations actives sur la commune et précise que le tissu associatif est de qualité à COUX.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
JEANNE Jean-Pierre.

